

FONDATION ORANGE GUINÉE

APPEL À PROJETS

Mise en œuvre du Programme d'autonomisation des femmes « Agir pour les femmes »

1. Contexte

La Fondation Orange Guinée (FOG) œuvre en faveur de l'égalité des chances à travers ses domaines d'intervention prioritaires que sont l'Éducation, l'Autonomisation des femmes, la Culture et la Santé.

Depuis 2023, la FOG met en œuvre, avec l'appui de ses partenaires techniques, un programme d'autonomisation des femmes intitulé « Agir pour les femmes ».

Dans le cadre du renforcement de son engagement en faveur de l'autonomisation économique et sociale des femmes, la Fondation souhaite lancer les activités relatives à ce programme au titre de l'exercice 2026.

À cet effet, elle lance le présent appel à projets en vue de sélectionner une organisation (ONG, association, fondation, consortium ou toute autre organisation à but non lucratif) chargée de concevoir, coordonner et mettre en œuvre un programme intégré d'accompagnement des femmes sur l'ensemble du territoire guinéen.

2. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets a pour objectif de contribuer à l'autonomisation économique des femmes en renforçant leurs compétences entrepreneuriales, en consolidant les infrastructures existantes et en favorisant la création ainsi que le développement d'activités génératrices de revenus.

Le programme s'articule autour de 2 composantes complémentaires, détaillées ci-après :

- Composante 1 - Animation et renforcement du réseau des Maisons Digitales
- Composante 2 - Mise en œuvre du dispositif « Coup de Pouce », destiné à accompagner cinquante (50) femmes entrepreneures

3. Description détaillée des composantes et objectifs ciblés

Composante 1 — Animation et renforcement du réseau des Maisons Digitales

Objectif global : consolider le fonctionnement et l'impact des Maisons Digitales déjà opérationnelles afin d'en faire des pôles pérennes de formation, d'information et d'accompagnement des femmes.

- **Programme de formation continue** : renforcement des compétences numériques, entrepreneuriales et de gestion des animatrices et des femmes bénéficiaires
- **Mise en réseau et partage d'expériences** : organiser des échanges entre Maisons Digitales pour mutualiser les bonnes pratiques
- **Suivi-évaluation régulier** : mesurer la fréquentation, la satisfaction des bénéficiaires et le taux d'insertion économique

Composante 2 - Dispositif « Coup de Pouce » (50 femmes entrepreneures)

Objectif global : accompagner cinquante (50) femmes entrepreneures dans la création, la consolidation et le développement de leurs activités génératrices de revenus (AGR).

- **Sélection transparente des bénéficiaires** : retenir des femmes porteuses de projets viables, ayant bénéficié des formations issues de la composante 1, sur la base de critères objectifs et publics
- **Élaboration des plans d'affaires** : doter chaque bénéficiaire d'un plan d'affaires réaliste, structuré et finançable
- **Octroi d'un appui financier et/ou matériel** : soutenir le démarrage ou le développement des activités génératrices de revenus
- **Accompagnement administratif et technique** : faciliter la formalisation légale des activités et l'accès aux marchés
- **Coaching individuel et mentorat** : renforcer l'autonomie décisionnelle et la pérennité des activités des bénéficiaires
- **Suivi post-accompagnement** : mesurer l'évolution des revenus et la pérennité des activités générées

4. Zones d'intervention géographique

Le programme couvre l'ensemble du territoire guinéen et s'appuie en priorité sur deux catégories de localités :

Maisons Digitales déjà ouvertes par la FOG

Les activités de la Composante 1 (animation et renforcement du réseau) s'adressent à l'ensemble des femmes inscrites dans les Maisons Digitales de Fondation Orange Guinée et celles constituées en GIE.

L'organisme retenu devra réaliser, en début de mission, un état des lieux exhaustif de ces sites en lien avec la FOG afin d'en confirmer la liste et la localisation précises.

Localités où des GIE ont été constitués par la FOG

Les activités de la Composante 1 (dispositif « formations ») cibleront aussi les femmes issues des Groupements d'Intérêt Économique (GIE) constitués par la Fondation Orange Guinée dans les localités suivantes :

Maison Digitale	Localité
Hamdalaye	Conakry
Nongo	Conakry
Labé	Labé
Tambindjé	Boké
Bélikindi	Boké
Kankanma	Dabola
Nona	N'Zérékoré
CAEF Mamou	Mamou
CAEF Kankan	Kankan

GIE	Emplacement
Kankanma	Dabola
Arfamoussaya	Dabola
Dounet -Soyah	Mamou
Kankan CAEF	Kankan
Dabiss- Tambinjé	Boké
Nona	N'Zérékoré
Dawatongui	Gueckédou
Matoto- Kaloum	Conakry

Nota bene : cette liste de localités sera confirmée et, le cas échéant, complétée par la Fondation Orange Guinée au démarrage du projet, sur la base de la cartographie actualisée des GIE et des Maisons Digitales.

Sont éligibles à la composante 2 – Coup de pouce- les femmes ayant bénéficié de la composante 1- formation-

5. Organismes éligibles

- Les ONG nationales ou internationales légalement constituées ;
- Les associations de développement communautaire ;
- Les coopératives ou unions de coopératives ;
- Toute organisation à but non lucratif justifiant d'une expérience significative dans les domaines concernés.

6. Durée et budget indicatif

Durée du projet : 12 mois

La contribution maximale de la Fondation Orange Guinée est fixée comme suit :

Composante	Contribution maximale FOG
Composante 1 — Animation et renforcement du réseau des Maisons Digitales	200 000 000 GNF
Composante 3 — Dispositif « Coup de Pouce » (50 femmes entrepreneures)	250 000 000 GNF

Le budget proposé devra être détaillé, réaliste et dûment justifié.

Une contribution financière du partenaire soumissionnaire est obligatoire et devra représenter au minimum 5 % du coût total du projet.

La Fondation Orange Guinée accordera une subvention à l'organisme sélectionné conformément au budget validé et aux dispositions d'une convention de partenariat précisant les modalités de financement, les obligations de reporting ainsi que les mécanismes de suivi et de contrôle. Le suivi sera fait conjointement avec la FOG durant les 3 ans et pourra faire l'objet d'une subvention additionnelle.

7. Résultats attendus du projet

- Un réseau dynamique de Maisons Digitales offrant des services réguliers et de qualité ;
- Un parcours structuré de formation dédié à l'autonomisation économique des femmes ;
- Plus de 660 femmes formées au parcours mis en place ;
- 2 formateurs relais formés et opérationnels dans chaque localité
- Cinquante (50) femmes entrepreneures accompagnées dans la création, la consolidation et le développement de leurs activités ;
- Un dispositif opérationnel de mentorat et de coaching ;
- Une amélioration durable des revenus +30% après le projet et de l'autonomie économique des bénéficiaires ;
- Un mécanisme de suivi-évaluation durant et 3 ans après le projet mis en place.
- Une étude d'impact à 12 mois du programme et 3 ans après.

8. Contenu du dossier de candidature

- Une note conceptuelle (descriptif des activités et justificatif du choix de localité proposée ; résultats attendus et indicateurs de suivi ; stratégie de durabilité) ;
- Un budget détaillé en GNF ;
- Un chronogramme d'exécution ;
- Les documents administratifs : statuts et agrément à jour, rapport d'activités récent, références de projets similaires.

9. Critères de sélection

- La complétude des dossiers administratifs ;
- Le budget proposé et la contribution du soumissionnaire ;
- La pertinence par rapport aux priorités de la Fondation Orange Guinée ;
- L'impact social attendu ;
- La faisabilité technique et financière ;
- L'expérience de l'organisation et les CV de l'équipe clé ;
- La durabilité des actions proposées.

10. Modalités de dépôt des candidatures

Les organismes intéressés sont invités à soumettre leur dossier complet dans les délais indiqués par la Fondation Orange Guinée.

Les dossiers doivent être envoyés du 10 août au 30 septembre 2026 avant 23h59.

Période de mise en œuvre du projet : à compter du 1er novembre 2026.

Contact et dépôt des candidatures : les dossiers sont à soumettre sur <https://fog.orange-guinee.com>.

Pour tout renseignement supplémentaire, nous contacter par courriel à l'adresse suivante : info.fondation@orange-sonatel.com.

11. Informations complémentaires

La Fondation Orange Guinée se réserve le droit de demander toute information ou clarification complémentaire aux soumissionnaires au cours du processus de sélection.

Le projet sera mis en œuvre sous la supervision de la Fondation Orange Guinée.

Seules les propositions conformes aux exigences du présent appel à projets et reçues dans les délais seront examinées.